

## **Saint Ouen Marchefroy. Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 26 octobre 2012.**

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est tenu le 26 octobre deux mil douze à la mairie à vingt heures trente, sous la présidence du Maire, Philippe DUMAS. Présents LEFRANCOIS Christine, MM BONTE Joël, FRANCOIS Thierry, FORT François, PAIN Jacques, SIMON Marc

Absente excusée : Isabelle BERARD pouvoir DUMAS Philippe, Gérard LESUEUR pouvoir Jacques PAIN  
Gérald SAVAL pouvoir Joël BONTE, Jean Dominique CLEMENT pouvoir DUMAS Philippe

Secrétaire de séance : Thierry FRANCOIS

Date de convocation : le 14 octobre 2012

### **. Travaux d'enfouissement réseaux Marchefroy : troisième tronçon rue de Tilly et rue de Berchères.**

Nous avons reçu une proposition du syndicat électrique concernant l'enfouissement des réseaux à Marchefroy.

Plan de financement prévisionnel : le dossier sera présenté à la commission Départementale de Programmation  
Nous devons délibérer et donner réponse avant le 16 novembre 2012.

TOTAL HT des travaux 151 523.00 €

SDE 28 : 78 680.00 € HT

France télécom : 6 173.00 € HT

Mairie de St Ouen Marchefroy : 66 670.00 € HT

Décomposition des travaux :

Dépose , terrassement , raccords : 109200 € HT part SDE 60 605,00 € HT part commune 48 595,00 € HT  
France télécom : 6173,00 HT France Télécom n'a toujours pas fait connaître le niveau de son partenariat d'où l'incertitude quant au montant réel définitif dû par la commune.

Eclairage public : 36 150,00 € HT part SDE 18 075,00 € HT part commune 18 075,00 € HT

**Le Conseil Municipal décide d'adopter à l'unanimité , le plan de financement prévisionnel ainsi présenté et s'engage à inscrire les crédits correspondants à son prochain budget .**

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité** de solliciter du Conseil Général l'octroi d'une aide complémentaire au titre du dispositif prévu à la convention départementale pour l'intégration des réseaux dans l'environnement, et du SDE une subvention telle que prévue au plan de financement adopté au titre des travaux à intervenir sur le réseau d'éclairage public, d'autoriser à cet effet la signature par Monsieur le Maire des conventions à intervenir avec le SDE 28 pour la réalisation et le financement des travaux et d'approuver le versement au SDE 28 d'une contribution d'un montant de **4 920.00 €** au titre des frais de constitution des dossiers d'exécution des travaux, de s'engager à ce que le lancement des travaux intervienne sur l'année 2013 , le non lancement de ces derniers dans le délai précité entraînant le retrait des partenariats financiers.

Compte-tenu du plan prévisionnel de financement délibéré favorablement, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité** de demander les subventions au FDAIC au titre de l'année 2013.

### **. Noel des enfants**

Proposition : Isabelle BERARD

Sur un seul après-midi :

\_ **Cinéma** 14h à Anet pour les 6/10 ans .

\_ **goûter** le même jour après la séance de ciné vers 16h30 en mairie où petits et grands et parents se retrouvent

\_ **cadeaux** aux 0/5ans

Le Conseil Municipal retient la proposition .

## **. Délibération : proposition d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi**

L'objectif de ce contrat est de permettre à des jeunes âgés de 16 à 25 ans d'obtenir une première expérience professionnelle au sein d'une collectivité et d'acquérir des compétences transférables dans le secteur marchand.

Les conditions sont : être âgés de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme ou de niveau, durée de \*\* mois avec possibilité de renouvellement limité, taux de prise en charge de 80 % par l'état. Afin de permettre à ce jeune d'avoir 35 heures semaine, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de créer un poste pour une durée de 9 heures / semaine.

Il s'agit d'une période de transition et de qualification permettant à terme, une insertion durable dans le secteur concurrentiel.

Les tâches à accomplir seront définies à travers un parcours de formation.

Après débat, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer un contrat à durée déterminée avec la personne concernée.

## **. Intercommunalité**

Le Conseil communautaire « les villages du Drouais » a voté à la majorité la première proposition de Monsieur le Préfet concernant le périmètre de la nouvelle communauté d'agglomération regroupant : communauté d'agglomération de Dreux, communauté de communes du plateau de Brezolles, communauté de communes du Thymerais, communauté de communes du val d'Avre, communauté de communes les villages du drouais , communauté de communes Val d'Eure et Vesgre, commune d'Ormoy. Suite à cette consultation une seconde proposition sera présentée et les conseils municipaux devront se prononcer.

## **. Assainissement individuel**

Il est proposé aux habitants de la commune une réunion publique concernant le service public d'assainissement en non collectif le jeudi 08 novembre 2012 à 20h30 par les services du SATANC et de la Société la lyonnaise des eaux à la mairie de saint Ouen Marchefroy.

## **. Agence technique départementale**

Entretien et la gestion des routes

Il nous est proposé de bénéficier de compétences techniques reconnues mutualisées et de la solidarité du Conseil Général prenant en charge une part des dépenses de l'agence. Ces missions seront l'assistance administrative (réglementations ), assistance technique pour la préparation et l'exécution des programmes annuels d'entretien des voiries communales, assistance à la maîtrise d'ouvrage, réalisation de petites études.. Le montant proposé pour la participation à ce service est de 0.98 € par habitants ( DGF )

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce service.

## **. Délibérations**

**Le Conseil Municipal décide** à l'unanimité de résilier le contrat passé avec le CNAS vu que les prestations proposées ne correspondent pas aux attentes des agents de la commune

La séance est levée à 23 heures  
DUMAS Philippe

**. Horaires d'ouverture de la Mairie.**

**Les horaires d'ouverture de la Mairie de St Ouen Marchefroy sont :**

**Lundi : 10 h – 16 h Vendredi : 14 h 30 – 17 h Samedi : 11 h 30 – 13 h**

**Tél / Fax : 02 37 82 04 53**

**Courrier électronique: [mairie.saintouenmarchefroy.@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintouenmarchefroy.@wanadoo.fr)**

**Site internet de SAINT-OUEN MARCHEFROY : <http://mairie.wanadoo.fr/saint-ouen-marchefroy>**

**Médiathèque de Berchères sur Vesgre :**

Lundi : 17h- 19h

Mercredi : 16h – 19h

Samedi : 10h30 – 12h30 / 17h – 19h

Tel : 02 37 65 98 92

**\*NOËL DES ENFANTS : Un après –midi consacré aux petits et aux grands :**

**Pour les enfants de 6 à 10 ans nous proposons une séance au cinéma d'Anet le dimanche 16 décembre à 14h00.**

**Rendez-vous ensuite en mairie à 16h30 pour retrouver les petits de 0 à 5 ans qui recevront leur cadeau.**

**Parents et enfants partageront le goûter de Noël et pourront admirer le « petit village de Noël » installé par M. Duzac.**

**Coupon à remettre en mairie avant le samedi 24 novembre.**

✂-----

**1.Enfants de 0 à 5 ans**

Mon enfant : -----

Sera présent au goûter et à la distribution des cadeaux **le dimanche 16 décembre à 16h30,**

**2.Enfants 6 à 10 ans**

Mon enfant : -----

assistera à la séance de cinéma le dimanche 16 décembre à 14h00, et viendra au goûter après le film.

## **L'Amicale de Saint Ouen Marchefroy présente son calendrier évènements**

### **DATES à RETENIR Jusqu'au 14 juillet 2013**

<b>DATE: 16/11/2012-19H30</b>	<b>Soirée Beaujolais</b> (Haricots de mouton) 15€/pers.
<b>DATE: 15/05/2013 -18H</b>	<b>Assemblée générale</b>
<b>DATE: 25/05/2013-08H</b>	<b>Journée Pêche et Détente</b>
<b>DATE: 07/06/2013-19H30</b>	<b>Fête des voisins (église)</b>
<b>DATE: 15/06/2013-14H</b>	<b>Cluedo avec Berchères sur Vesgre</b>
<b>DATE: 14/07/2013</b>	<b>14 juillet 2013</b>

**Soirée Beaujolais : les feuilles de réservation seront distribuées dans votre boîte aux lettres le 17 octobre 2012.**

**Une « Marche » sera organisée au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 avec la commune de Berchères sur Vesgre, la date sera communiquée ultérieurement.**

**L'Amicale**